L'Ambassadeur de France à Madagascar, Christophe Bouchard

COMMUNIQUE DE PRESSE

1,5 millions d'euros pour le Grand Sud de Madagascar : la France s'associe à l'Appel Flash des Nations Unies pour lutter contre le kéré.

Le représentant du système des Nations Unis à Madagascar, Issa Sanogo

La France est pleinement mobilisée aux côtés de Madagascar pour lutter contre le kéré dans le Grand Sud du pays. Dans ce cadre, elle contribue à hauteur de 1,5 millions d'euros à l'Appel Flash lancé le 18 janvier 2021 par le système des Nations Unies à Madagascar pour venir en aide aux populations du Grand Sud de Madagascar touchées par la sécheresse et la malnutrition (kéré).

Il s'agit de la première tranche de l'aide alimentaire programmée pour 2021 par la France en faveur de Madagascar. Les financements ainsi apportés à 4 projets, détaillés ci-après, permettront de venir en aide à plus de 50.000 personnes. Les projets retenus, conformes aux engagements et aux priorités françaises en matière d'aide alimentaire, se déploient dans des zones particulièrement à risque

en termes de sécurité nutritionnelle et sont destinés à améliorer la situation nutritionnelle des populations concernées.

A. 750.000 € en faveur du Programme Alimentaire Mondial (PAM)

Convention avec le PAM – 750 000 €

Dans le cadre du projet financé, le PAM cherche à prévenir la malnutrition en augmentant l'accès des femmes enceintes et allaitantes (plus de 1200 femmes concernées) et des enfants de 6 à 23 mois (près de 1800 concernés) à des aliments nutritifs adaptés et à traiter près de 20.000 enfants de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aigüe modérée dans les communes d'Anavoha et d'Androimpano dans le district d'Ampanihy, dans la région d'Atsimo- Andrefana.

B. 300.000 € en faveur de l'ONG GRET-Professionnels du développement solidaire

Convention avec le GRET – 300 000 €

Le projet du GRET, complémentaire de celui du PAM car ciblant des zones différentes, concerne les deux principales communes du district d'Ambovombe dans la région d'Androy où la population est fortement touchée par une malnutrition aigüe et dispose d'un faible accès aux services de nutrition communautaire.

L'objectif de l'ONG est de consolider la prise en charge des enfants en malnutrition aigüe modérée par des rations de décharge, de poursuivre les activités de filets sociaux en faveur des mères d'enfants de 6 à 24 mois et des femmes enceintes et allaitantes pendant la période de soudure et d'améliorer les pratiques alimentaires.

Le projet prévoit enfin un accompagnement de ces activités par l'éducation de la

population aux bonnes pratiques d'alimentation, de soins et d'hygiène, en valorisant les légumineuses et céréales locales.

C. 250 000 € en faveur d'Action Contre la Faim (ACF)

Convention avec Action contre la Faim – 250 000 €

Le projet d'Action Contre la Faim a pour objectif d'améliorer la sécurité nutritionnelle des groupes vulnérables, en améliorant l'accès aux service de prise en charge de la malnutrition aigüe et en renforçant les groupements de femmes pour la résilience, l'autonomie et la diversification alimentaire. Il est lui aussi complémentaire du projet du PAM puisqu'il se déploie dans des zones non couvertes par ce projet.

Ce projet a pour objectifs de soutenir les actions en faveur de la sécurité alimentaire dans le moyen et long terme en recourant aux pratiques permettant de renforcer l'autonomie et la résilience des ménages et à renforcer la prévention et le traitement de la malnutrition.

Il propose pour cela d'améliorer l'accès et la qualité des services de prise en charge de la malnutrition aigüe modérée à travers la mise en place d'une stratégie avancée de cliniques mobiles déployées dans le Grand Sud et de renforcer durablement la capacité des ménages vulnérables à satisfaire leur moyen d'existence, à améliorer et diversifier leur sécurité nutritionnelle en favorisant les groupements féminins.

Il bénéficiera directement à plus de 11.000 personnes dont 10.000 enfants de moins de 5 ans en situation de malnutrition aigüe.

D. 200.000 € en faveur d'Humanité et Inclusion (HI)

Convention avec Humanité et Inclusion – 200 000€

Le projet de l'ONG « Humanité et Inclusion » a pour objectif d'apporter une aide alimentaire d'urgence à des personnes handicapées et leurs ménages dans la région d'Atsimo-Andrefana afin de réduire les risques nutritionnels liés à la sécheresse dans le Grand Sud, tout en accompagnant les services médicaux à la réduction du handicap chez les enfants de 0 à 5 ans en situation de malnutrition ou sous-nutrition.

Il bénéficiera directement à plus de 1.000 personnes handicapées et leurs ménages (soit plus de 5.000 personnes) et à environ 800 enfants de 0 à 5 ans en situation de malnutrition et à leurs parents.

***

Les trois ONG françaises, très présentes dans le sud du pays, travaillent ensemble afin d'élaborer une stratégie commune de prise en charge notamment des enfants malnutris. Leurs actions sont donc complémentaires et donc rendues plus efficaces encore.

Ambassade de France à Madagascar

Antananarivo, le 16 avril 2021